

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

avortement, mal de vivre, totalitarisme :

société maudite ?

EDITORIAL

Aujourd'hui, dans la France de 1973, il se trouve encore des hommes et des femmes pour réclamer une exécution publique. Nous voulons parler du spectacle « Comment s'en débarrasser... » qu'ont essayé de monter à Grenoble dernièrement des hommes de médecine prêts à engager une bataille de force (et de forceps) pour obtenir la « banalisation » de l'avortement.

Ce monde est-il une invitation à vivre pleinement sa condition d'homme « animal-social » ou ne s'agit-il que de « jouir » simplement dans l'immé-

diat par le biais de la consommation exclusive, elle-même à l'origine de frustrations non formulées et qui se traduisent pourtant par un « mal de vivre » ?

Les déclarations de Maurice Druon en appelant à faire porter de petites culottes pompidoliennes à dame Culture, n'ont pas dénoué le nœud de la question de la « Culture et Civilisation ». Notre ministre est un homme sûr à qui on ne saurait reprocher des « apologies de la dégradation de la personne humaine » puisqu'il est l'auteur des « Rois maudits »... Désintégré, condamnée à l'éphémère par son approche superficielle, les seules réponses à l'inquiétude de l'homme devant la mort viendront de quelques

décrets anonymes parus au « Journal officiel ».

Notre société éclatée est en proie au vertige, en secrétant l'artificiel, elle bégaie.

Les événements de la semaine dernière à Grenoble, comme les déclarations du ministre de la Culture, montrent combien l'absence d'un projet de civilisation cohérent — qui sache appréhender tout l'homme — entraîne l'absence de société. Nous vivons une caricature, un monde kafkaïen sans consistance, vide d'imagination. Et les déclarations de guerre et manifestes des partis en place ne feront que prolonger une vaine et triste croisade sans croix.

N.A.F.

le cèdre dans la tempête

En poussant le gouvernement libanais à l'intransigeance, Israël risque de porter un coup mortel à son voisin, sans pour cela résoudre ses propres problèmes.

Les acteurs étaient en place depuis longtemps et chacun a joué dans le drame son petit rôle : sans surprise. La seule incertitude résidait dans le nombre de morts : quelques centaines. Cela aurait pu être pire. Mais personne n'a de quoi être fier : ces morts sont inutiles ; la situation ne sera pas débloquée.

Le commando de Tsahal (armée israélienne) qui était venu assassiner des Palestiniens juste dans le quartier Verdun de Beyrouth, a laissé derrière lui une bombe politique redoutable. Le gouvernement libanais est traditionnellement faible. Sa politique vise à mécontenter le moins de gens possible. Il faut avant tout que les affaires marchent. Mais ce pays est une telle mosaïque de communautés spirituelles et politiques, toutes liées plus ou moins à des Etats étrangers, qu'il est pratiquement impossible de ne mécontenter personne. En outre, les problèmes sociaux se posent de façon urgente, et le personnel politique, encore très imprégné de féodalité, ne semble pas en mesure de les aborder avec lucidité.

Israël avait longtemps favorisé indirectement l'équilibre interne de son voisin : la menace permanente que les Israéliens représentaient avait constitué pour les Libanais, si divisés entre eux, un facteur de cohésion. Et le boycott économique établi par les pays arabes autour d'Israël avait favorisé l'expansion du port de Beyrouth. Mais maintenant que l'armée israélienne intervient au Liban, elle apporte sur la scène politique de ce pays un élément inattendu : l'intransigeance. L'état-major israélien fausse toutes les règles du jeu institutionnel libanais en exigeant la disparition de la Résistance palestinienne.

UN EQUILIBRE FRAGILE

Les Libanais ne sont certes pas des libéraux au sens occidental du terme. Seliman Frangié et ses électeurs chrétiens de Zgortha n'éprouvent

certainement aucune sympathie à l'égard de Yasser Arafat. Mais la longue histoire du Liban leur a appris à prendre leur mal en patience, et à supporter la présence à leur porte d'éléments différents, voire hostiles. L'extraordinaire système libanais repose sur la commune impuissance des intransigeances. Il est admis, depuis les massacres de 1860, qu'aucune communauté ne peut éliminer l'autre, et qu'elles doivent donc se supporter.

Ce système est très souple et récupérateur : ainsi les Arméniens réfugiés depuis la première guerre mondiale ont-ils été intégrés assez facilement. L'intégration des Palestiniens était plus difficile pour deux raisons : d'une part, personne n'a voulu la favoriser, car cela aurait semblé constituer une renonciation à leurs droits sur la Palestine ; d'autre part leur intégration aurait modifié au profit des Sunnites l'équilibre confessionnel. Mais par leur présence et leurs organisations, ils constituaient une force qui apprenait petit à petit à « manœuvrer » dans le cadre du système libanais. Ce lent processus d'intégration pouvait être favorisé par l'urbanisation qui entraîne une progressive substitution des clivages idéologiques et sociaux aux clivages tribaux et confessionnels (au point que le général Chéhab pouvait dire, peu avant sa mort, que les problèmes sociaux étaient les plus importants pour le pays).

En poussant le gouvernement libanais à l'intransigeance, après avoir poussé les Palestiniens au désespoir, Israël risque de porter un coup mortel à son voisin sans pour cela résoudre, au contraire, aucun de ses propres problèmes.

Que font, pendant ce temps, les grandes puissances ? Les Américains se taisent : de toute façon, leur présence économique n'est pas sérieusement menacée. Les Russes se taisent : la déconfiture du Liban pro-occidental démontre a contrario l'efficacité de leur protection sur la Syrie. On voit moins quel intérêt la France peut avoir à se taire ; serait-elle totalement impuissante ? Bien des Beyrouthins, en tous cas, expriment une certaine amertume à l'égard de cette « mère protectrice » qui ne manifeste sa présence que lorsque tout va bien.

Jean ROUCHE.

l'avortement

Circulent autour du problème de l'avortement les informations les plus diverses et les plus farfelues, d'autant plus crédibles que la clandestinité leur confère un intérêt redoublé.

La presse et les médias nous abreuvant plus que jamais de chiffres et de pourcentages totalement invérifiables dont le seul but est d'apporter à une théorie déterminée le soutien décisif de la loi du nombre. Ainsi ne sont mises en exergue que les données, exactes ou non, qui peuvent servir une cause allant dans le « bon sens ». Quant aux chiffres contraires, même fournis par des autorités compétentes, ils sont systématiquement ignorés, tournés en dérision ou accusés de partialité ; du *Monde* à *l'Express* en passant par les ondes périphériques, aucune fausse note n'est donnée à ce concert parfaitement synchronisé.

MAITRISER LES STATISTIQUES

Coalition occulte d'une volonté subversive aux ramifications omniprésentes ? Ou inéluctabilité de l'évolution dictée par le fameux « sens de l'Histoire » ? Plus simplement, ce phénomène trouve deux explications bien prosaïques :

a) Un chiffre inquiétant se vend mieux qu'un chiffre banalisé par son caractère rassurant ; encore que l'on assiste à des exceptions dues à l'utilisation de ce principe au second degré : « Mais si, la pollution diminue » ou « Mais non, les jeunes ne sont pas tous drogués ».

Cependant ceci ne vient qu'après un matraquage intensif de prévisions apocalyptiques et de tableaux désolants de la décrépitude enviro-nnante. Et ce n'est possible qu'à doses homéopathiques, en étroite coordination avec la poursuite du catastrophisme.

De la même façon, un chiffre heurtant de front les affirmations officielles bénéficie d'un préjugé hautement favorable, à condition que cela se fasse dans le sens du plus grand pessimisme. Lorsque la conjoncture est bonne, il suffit que quelqu'un déclare que tout va mal pour que beaucoup en soient convaincus. Les Français sont particulièrement sensibles à ce genre de dialectique. Ils affectionnent particulièrement les phrases du type « de toute façon, nous sommes tous ». L'indice des prix de la C.G.T. est à cet égard un bel exemple.

b) Dominer une statistique n'est à la portée que de très rares initiés. Le public en général, et les journalistes en particulier, sont totalement incapables de visualiser concrètement ce que représente un pourcentage ou un indice. Cent morts, dix mille morts, 7,8 % ou 22 %, ce sont des chiffres lointains, abstraits, prodigieusement dénués de toute réalité tangible, quasiment magiques. Et ce d'autant plus qu'ils sont plus grands ou plus petits. Mille années-lumière ou dix millions d'années-lumière, quand on est dans un fauteuil devant la télé, c'est pareil : c'est loin, c'est tout. Douze morts par la rage ou trois cents morts par la route, c'est pareil, c'est affreux, on a la trouille et on attend la suite. 60 % des gens sont favorables à la peine de mort, 80 % préfèrent les slips rayés et 53 % trouvent l'armée inutile ; ils ont la majorité, donc le Parlement doit se saisir de l'affaire. Un point, c'est tout.

Dès lors, l'inflation des chiffres n'a pas de raison de s'arrêter ; le vraisemblable réussit à aller de pair avec l'absurde, alors que la vérité est souvent soit trop complexe, soit suspecte.

arsenal mai 1973

sommaire

CIBLE

La fin du gaullisme. Triste fin d'une aventure qui a profondément marqué la France. Mais pouvait-il en être autrement ?

THEME

Clef à la vision chinoise du monde.

Un homme ou un peuple, même révolté, s'explique toujours en fonction de son passé. Il serait surprenant que la Chine dont la culture offre une continuité de plus de trois millénaires, unique dans l'histoire, y fasse exception.

IDEES

Le gaullisme. Une étude, sans passion, des idées-forces du général de Gaulle.

Le Coran. Une traduction nouvelle du livre sacré des Musulmans, qui ne peut manquer d'émouvoir les hommes de foi.

Analyse de l'Espérance oubliée. Jacques Ellul étudie en sociologue et en théologien les symptômes d'un monde déserté par l'espérance.

TENDANCE

L'Islam. Une introduction à l'étude d'une civilisation que nos contemporains ignorent ou méconnaissent.

ENTRETIEN

Mohammed Arkoun, professeur à Vincennes, expose les problèmes auxquels se heurtent les recherches sur la pensée islamique et les perspectives ouvertes aux hommes de ce temps, à quelque religion qu'ils appartiennent.

ment en quelques chiffres

LEGENDE ET INFORMATION

Le problème de l'avortement illustre parfaitement ces deux principes. Il circule sur ce sujet les informations les plus diverses et les plus farfelues, d'autant crédibles que la clandestinité leur confère un intérêt redoublé.

« On n'en sait rien officiellement, mais moi, j'ai mes sources, et je vais vous faire l'honneur de vous transmettre mes informations, à vous homme avisé et capable de comprendre. » Devant cet argumentaire, le lecteur alléché se prend pour un initié et gobe n'importe quel bobard. Pis : il le propage et fait de nouveaux convaincus, qui accréditent la légende et en font un credo universel.

Il y aurait ainsi, lit-on souvent, environ un million d'avortements effectués chaque année en France. Cela ferait plus que de naissances !

Cela signifierait surtout, dans une hypothèse simple de répartition aléatoire entre les femmes, que, arrivées à l'âge de la ménopause, moins de 6% de femmes (une sur dix-huit) ne se seraient jamais fait avorter !

Le chiffre le plus bas rencontré dans la littérature usuelle est de 300.000 avortements annuels. Dans ce cas, 40% des femmes n'auraient jamais utilisé cette pratique au cours de leur vie, ce qui est encore absurde. Si l'on retient un chiffre vraisemblable de 85% de femmes atteignant l'âge de 50 ans sans jamais avoir interrompu volontairement une grossesse (et ce chiffre est encore assez faible...), ce sont 50.000 avortements par an qu'il faut retenir comme chiffre moyen. Dans ce cas, 2% des femmes réaliseraient à elles seules 20% des avortements, ce qui correspond à une répartition très probable (un petit nombre de récidivistes systématiques, quelques contrôlées et une grande masse en dehors du problème).

Même en admettant que la sur-représentation des classes de 22 à 26 ans dans la pyramide des âges française doive conduire à majorer ce chiffre, on peut fixer à 80.000 cas annuels le maximum admissible, sous peine de tomber dans l'incohérence.

Une autre légende a également la vie dure c'est celle qui a trait aux conditions hygiéniques dans lesquelles se déroulent les avortements dits clandestins. Les récits abondent sur ces sordides arrière-caves où de vieilles sorcières charcutent et tailladent sans aucune préparation les malheureuses victimes que la société oppressive leur aura livrées. Et les cas de décès ainsi provoqués par des interventions abortives artisanales sont cités au premier rang des motifs visant à légaliser ladite pratique. Mais c'est l'évocation de leur nombre qui confine au sublime. Certaines sources vont jusqu'à 30.000 décès par an.

Or il faut savoir qu'en France il meurt chaque année 15.000 femmes âgées de 15 à 50 ans, et ce toutes causes réunies, c'est-à-dire y compris les accidents de la route et du travail, les maladies de toutes sortes, l'alcoolisme, les suicides, etc. Les décès d'origine obstétricale n'interviennent que pour 200 environ par an ; il y a d'autre part environ 1.500 décès mal définis et non identifiables. Il serait tentant de les mettre sur le compte de l'avortement ; malheureusement on rencontre un chiffre presque voisin chez les individus de sexe masculin et d'âge équivalent.

Si donc l'avortement mal pratiqué est responsable de nombreuses stérilités et mutilations, il ne doit causer la mort que dans deux cents à cinq cents cas par an au grand maximum. Ce chiffre est à rapprocher de quelques autres :

Maladies du cœur	103.000
Cancers	101.000
Lésions vasculaires cérébrales	75.000
Cirrhose du foie	17.000
Accidents de la route	15.000
Suicides	8.000
Syphilis	80

Voilà le problème ramené à sa vraie place, c'est-à-dire sans commune mesure avec le bruit qu'il suscite.

PITIE SUCREE...

Ce qui en revanche est voisin de la réalité, c'est le rapport entre le nombre d'avortements et le nombre de victimes. Il semble que la mort de la mère intervienne dans 1% des cas environ, ce qui laisse supposer qu'une proportion beaucoup plus forte de femmes s'en tirent avec de sensibles dommages.

comme si vous y étiez

L'affaire de Grenoble a relancé les polémiques sur l'avortement. Les rois de la curette ont le goût du spectacle et ont même songé à organiser un avortement public.

Soucieuse elle aussi d'informer son public, la « N.A.F. » a décidé de présenter, avec toutes ses joyusetés, l'avortement à ses lecteurs.

Plusieurs cas se présentent en matière d'avortement, correspondant à des périodes différentes de la grossesse et à la variété des techniques.

Tout d'abord, supposons qu'une femme constate qu'elle a « un retard de quinze jours », ceci environ un mois après la fécondation. Elle va voir son docteur qui lui dit : « Désolé, je ne peux rien faire pour vous. Téléphonez au Syndicat d'Initiative de R. (ville étrangère). » Le temps de prendre la décision et de partir, l'avortement aura lieu à huit semaines. Pour le faire, on dilate le col de l'utérus avec des lamineuses ou un système de bougies de taille croissante. Le plus souvent, le col éclate, ce qui provoquera fréquemment, lors de grossesses ultérieures, des fausses-couches à quatre, cinq ou six mois. La dilatation faite, le fœtus est découpé vivant dans le sein de sa mère et le plus souvent extirpé à l'aide d'une curette tranchante. Le curetage laisse toujours des morceaux de placenta qui provoquent une hémorragie, et souvent des infections génératrices de stérilité.

Dans un deuxième cas, le corps de l'enfant, aspiré par un tube à succion, est déchiqueté et donne de la purée de fœtus.

LE PETIT SALÉ...

Supposons maintenant que la mère ait trop longtemps attendu et que l'avortement ait lieu à partir du quatrième mois (dans l'Etat de New York on va jusqu'à faire des avortements le septième mois) : on peut alors utiliser une

Mais il semblerait par ailleurs que l'avortement soit essentiellement un phénomène de salon et que les 343 et autres héroïnes en col de fourrure se délectent à parler avec des gloussements d'aise des malheureuses avortées « défavorisées », qui meurent chaque jour comme des mouches dans les soupentes des faiseuses d'ange, afin de se forger un « peuple » à leur image. Cette frange pourrie de la bourgeoisie qu'est la gauche universelle ne conçoit la classe ouvrière que comme un monde de miséreux définitifs sur lesquels elle projette ses aliénations de boudoir et qu'elle couvre d'une pitié sucrée et larmoyante. Le peuple doit avorter, puisqu'il est peuple, et ce naturellement de manière atroce, pour prolonger et perpétuer son état d'éternelle victime.

Plusieurs dizaines de milliers de morts tous les ans à cause de l'avortement clandestin ? Certes ! Mais il s'agit seulement de fœtus, ce qui, convenons-en, est bien peu de chose...

Philippe-Henri DUROCHER.

méthode très populaire en Amérique du Nord et d'origine canadienne. Elle consiste à injecter au travers de l'abdomen de la mère, par une longue aiguille, du sel dans la poche amniotique. Le bébé avale ce sel et meurt petit à petit (en une heure environ) empoisonné. En prime, la peau est brûlée par corrosion.

... ET LES BÉBÉS-COBAYES

Mais il y a mieux. On peut faire une hystérotomie, c'est-à-dire une césarienne. On dispose ainsi d'un bébé vivant que l'on peut utiliser comme matériel expérimental. Plongé dans du sérum physiologique et nourri par transfusion, ou respirant et nourri par sonde, le « matériel fœtal » crie, gigote, suce ses doigts. On lui injecte des produits nouveaux, puis des prélèvements de tissus sont faits pour étudier l'effet qu'ils provoquent. Ces expériences sont faites depuis 1954 en Scandinavie et le Professeur Saxen, de Copenhague, déplore qu'elles n'aient pas eu lieu plutôt, ce qui aurait évité l'affaire de la thalidomide et fait progresser la science (sic). Des savants américains prisent également beaucoup ce genre d'expériences. Les fœtus utilisés peuvent être maintenus en vie plusieurs semaines et à Grenoble on a trouvé des fœtus dans des bocal.

Lorsque les fœtus ne sont pas utilisés pour les expériences, on les laisse mourir de froid, de faim, de soif. On peut aussi leur écraser la tête, les noyer dans la cuvette des W.C., transformée pour l'occasion en « berceau des salopes », ou les étouffer sous les tas d'ordures des poubelles.

Dans quelques cas, la maman se laisse émouvoir par les cris de son enfant qui est alors mis en couveuse. A cinq mois et demi il a une chance sur deux de survivre, à sept mois, deux chances sur trois. Mais si la mère fait cela, c'est qu'elle n'a rien compris à la libération de la femme et cède au « respect hystérique des fœtus » comme dirait le M.L.F.

Jean-Pierre BOULOGNE.

investissements étrangers : K

Loin de nous l'idée de rejeter la notion de rentabilité. Mais que se passera-t-il le jour où seules des entreprises étrangères contrôleront, sur le plan économique et social, une région entière au nom de cette même rentabilité ?

Nous aurions pu commencer par là. Expliquer, en détail, le pourquoi de l'arrivée massive et spectaculaire de capitaux étrangers dans notre pays. Présenter dans toute leur complexité, les intentions diverses des investisseurs étrangers. Nous ne l'avons pas fait, préférant poser le problème sous un éclairage nouveau. Il est certain que nous avons étonné.

Comment, nous prétendions étudier sérieusement un tel problème sans indiquer — ou rarement — le chiffre d'affaires des entreprises rachetées ? Nous prétendions décrire un problème à priori purement économique sans nous entourer de tout un arsenal de statistiques ? En un mot nous rejetons l'analyse « classique » du phénomène. Analyse que nous connaissons pourtant parfaitement. Analyse orientée par l'idéologie ambiante, c'est-à-dire justement par cette mentalité importée des Etats-Unis dans le même temps que leurs capitaux. Selon leurs schémas intellectuels, tout ce qui est « rentable » est bon. Une telle rentabilité étant de plus comprise dans un sens très restrictif, puisque seulement en fonction de l'entreprise, et ne tenant aucun compte des besoins externes à l'entreprise, pas toujours quantifiables.

UNE SEULE FINALITE : LA RENTABILITE

N'est-il pas plus « rentable » pour la société de supprimer tous les enfants dont le quotient intellectuel (Q.I.) est inférieur à 100, plutôt que de supporter les « frais inutiles » de leur éducation, de leur survie ? N'est-il pas plus « rentable » d'accepter que la défense nationale de notre pays soit dirigée du Pentagone, plutôt que d'engager des « dépenses inconsidérées » ? Deux exemples absurdes, dira-t-on, et pourtant, s'ils n'ont été que rarement formulés tels quels, combien de fois les a-t-on suggérés !

Loin de nous, malgré tout l'envie, de considérer la notion de rentabilité comme intrinsèquement aliénante.

L'économie est la science de l'administration des biens rares, enseigne-t-on dans les manuels scolaires. Nul ne niera cette vérité première. Il faut donc arbitrer entre diverses méthodes, comparer des coûts, faire des choix, mesurer les capacités d'enrichissement, et en définitive agir, c'est-à-dire prendre des risques. La rentabilité purement financière apparaît alors comme une sanction inéluctable. Seulement cette notion est très relative. Ainsi, d'un investissement initial de même montant (100 F) réalisé soit dans une machine à sous soit dans l'achat d'une action de capital, on peut retirer dans le premier cas 10 F et 5 F dans le deuxième cas. La rentabilité individuelle — micro-économique — de la machine à sous est plus importante que celle de l'action. Par contre, la rentabilité considérée au niveau de la société — macro-économique — est inverse. Terriblement simplifié, voilà le fond du problème.

Il était indispensable de rappeler que c'est autour de cette notion de rentabilité que se situe le problème des investissements étrangers. Le critère essentiel d'implantation sera le plus souvent la rentabilité.

Prenons un exemple, l'immobilier. Comment expliquer l'importance des achats anglais en France ? En 1972, la rentabilité d'un investissement dans le secteur immobilier — à Paris — était de 9,5 % à 11 % (aujourd'hui de 8 % à 9,5 %) ; par contre, elle n'était que de 5 à 6 %, à Londres, dans le même domaine. Il n'est pas nécessaire de poursuivre. A la lecture de ces chiffres on comprend très vite pourquoi les Anglais investissent dans l'immobilier et ce qu'ils en attendent. Et si l'on ajoute que ce taux de rentabilité a atteint 25 % à Bruxelles, on comprend pourquoi la Belgique a été la première visée.

POURQUOI ?

Autre cas concret, celui de l'alimentation. Ce secteur, par l'importance du chiffre d'affaires annuel, est le deuxième en France après celui du Bâtiment des Travaux publics. S'il passait sous le pouvoir de décision de firmes étrangères, « comment nos agriculteurs défendraient-ils leurs

Dossier préparé par :

Philippe D'AYMERIES

J.-M. BREGAINT

intérêts ? Qu'en serait-il des garanties d'emploi en zone rurale ? demande *Les Informations* dans une récente étude (7 mai 1973). Pourquoi les industries alimentaires françaises attirent-elles tant les étrangers ? Parce qu'il arrive qu'elles leur permettent d'approvisionner leurs propres industries, parce qu'elles sont en forte industrialisation, parce qu'en raison de leur taille relativement faible elles sont assez vulnérables et, enfin, parce qu'en raison d'incidences fiscales elles sont généralement sous-évaluées. Même en y mettant le prix fort, les financiers américains ou britanniques font encore une « bonne affaire ».

Dernier exemple d'incitation à l'implantation. La D.A.T.A.R. (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), organisme très officiel et dont l'action s'est révélée bien souvent bénéfique en matière de décentralisation industrielle, a ouvert des bureaux à New York, Londres, Francfort et Tokyo, « pour inciter les firmes de ces pays à investir en France » (Rapport du Conseil Economique et Social, réf. 2038/S.G./188). Son objectif premier est d'obtenir des créations d'usines, et d'emplois, dans les zones défavorisées. Tout sera mis en œuvre pour attirer entre autres l'investisseur étranger. Exonération de patente (de quoi faire rêver le petit commerçant !), possibilité d'amortissement exceptionnel de 25 % sur les constructions nouvelles, réduction des droits de mutations, et aussi prêts et primes du F.D.E.S. (primes d'équipement, de développement, de localisation), indemnités de décentralisation, etc. Comment résister devant de tels arguments ! Bien sûr, dans un premier temps, une création d'entreprise sera bénéfique. Mais que se passera-t-il le jour où seules des entreprises étrangères contrôleront, sur le plan économique et social, une région entière ?

On constate, enfin, que l'investissement étranger ne met pas seulement en cause deux firmes, deux secteurs, mais aussi deux économies, deux

L'arrivée de capitaux étrangers et l'importance croissante de ce mouvement nous posons deux séries de questions :

1. L'indépendance nationale n'est-elle pas en danger ? L'économie en vient-elle à dépendre du national ?
2. L'entreprise est-elle réductible à un réseau commercial ? Peut-elle survivre sans la crème glacée ? A qui appartient-elle ?

Il est évident que les deux problèmes posés (la dépendance nationale n'est pas une fin en soi mais la condition saine) du développement harmonieux de tous les hommes qui la composent. De la suppression du droit actuel de propriété et de la concurrence qui garantira la continuité d'une telle

Aux deux questions rappelées ci-dessus, nous ajoutons désormais forts de l'analyse théorique et économique. Il est également indispensable de chercher à déterminer les motivations de l'investissement et de présenter brièvement les diverses modalités

pays. L'économie française réalise des prouesses, paraît-il. C'est alors qu'en vertu du principe de polarisation nombre de firmes étrangères vont tenter de tirer profit de cet état de fait. Voilà qui explique, pour une bonne part, l'accroissement actuel du volume des capitaux étrangers qui arrivent en France. Ajoutons que dans une situation monétaire internationale peu stable, le franc apparaît comme une devise relativement préservée. Tant qu'il en sera ainsi, le flux des capitaux en provenance de l'étranger ne diminuera pas.

Il existe également des raisons plus « classiques » : diversification géographique de la production ou de la commercialisation, répartition des risques, recherche de coûts minimaux comme d'un environnement politique, économique, social et universitaire (1) optimum.

COMMENT ?

Suivant les cas, on observera alors l'existence de deux formes principales d'implantation, que nous avons d'ailleurs déjà longuement évoquées :

— Création d'une unité de production, implantation d'un bureau de représentation commerciale ou d'un réseau de distribution. C'est ce que nous avons appelé « l'investissement-actif » dans la mesure où il peut, dans un premier temps, être une source d'enrichissement pour la communauté nationale. Il se réalise sous des formes juridiques diverses, filiale directe ou indirecte, établissement, agence, etc. (2).

— Rachat d'une participation majoritaire dans une entreprise en activité. C'est ce que nous avons appelé « l'investissement-passif » dans la mesure où il consiste en un simple transfert de biens au profit d'une firme étrangère (3).

Ces deux formules, les plus connues, ne sont pas les seules. L'investissement étranger en France peut prendre, en effet, diverses formes, que nous citerons pour mémoire :

- investissement en portefeuille ;
- acquisition d'une minorité de blocage (33 % du capital) dans une entreprise ;
- vente de brevet ;
- concession de licences d'exploitation.

Pourquoi et comment ?

France n'est pas un fait nouveau. Mais motive amplement notre réaction. En fait,

elle pas menacée lorsque des secteurs ent à échapper au pouvoir de décision

un chiffre d'affaires, un outil de production, vendre une entreprise comme on vend une l'entreprise ?

nes sont intimement liés. L'indépendance condition nécessaire (encore que non suffisant) communauté nationale, c'est-à-dire de même, il est utopique de préconiser un bou- ans l'entreprise sans rechercher l'indépen- réforme.

ssus, nous avons entrepris de répondre, atique du phénomène de dépendance éco- pour cerner encore mieux le problème, de investisseurs étrangers comme de pré- à leur implantation.

Assez brièvement résumées, voilà donc les principales motivations et manifestations des investissements étrangers en France.

- **Luterna**, filiale française de la compa- gnie britannique **Venesta International**, négo- cie actuellement l'acquisition de 80 % d'ac- tions d'une entreprise spécialisée dans l'importation et le commerce de bois. La transaction pourrait se chiffrer à 2 millions de livres, en espèces.

(Les Informations, 2-4-73.)

- **Bowater**, société britannique, principal producteur de pâte à papier de Grande- Bretagne vient d'acheter la **Société commer- ciale des Produits Sidérurgiques C.O.S.I.D.**, par l'intermédiaire de sa filiale française **Iéna ex-financière Ducatel**.

- **Cré-Rossi S.A.**, filiale du groupe bri- tannique **Maxwell Joseph**, vient d'acquérir le département **Expovit** de la société fran- çaise **Expovit l'Etalagiste S.A.**

- Par l'intermédiaire de sa filiale fran- çaise, la société américaine **The Singer Cy.** a pris le contrôle de la société française **Doubinski**.

Devant une telle diversité de situations, il peut paraître difficile d'adopter une attitude unique. Nous l'avons pourtant fait en montrant le ressort principal du phénomène. Il nous faut maintenant examiner, en détail, l'impact social et surtout aborder l'aspect positif de notre action, c'est-à-dire, proposer des solutions concrètes. Ce sera l'objet de notre prochain numéro.

(1) Il est démontré, par exemple, que le « facteur uni- versitaire » a été pour beaucoup dans l'implantation de nombreuses firmes étrangères dans la région grenobloise.

(2) Un tel instrument, outre des emplois, apportera à la collectivité des taxes et impôts (T.V.A., impôts sur les sociétés, taxes parafiscales, etc.), des achats de fourni- tures et de services, des retombées en capital impor- tantes.

(3) Un tel investissement n'apportera à la collectivité, au niveau des recettes publiques, qu'un simple droit de mutation (très faible) et quelques impôts sur plus-values.

" Louer anglais " ou la conquête d'un marché

Pour beaucoup, 1972 est l'année des difficultés de la Livre Sterling et de l'économie anglaise dans son ensemble. Pour les milieux économiques et financiers, c'est l'arrivée massive des capi- taux anglais en France. Bien que les investissements directs en provenance des Etats-Unis et des autres pays de la C.E.E. se soient également accrus, il reste que le débarquement des finan- ciers anglais a été le plus spectaculaire. Or la quasi-totalité des secteurs de l'économie française a été touchée par ce mouvement. On pourrait être tenté, alors, de ne considérer que les chiffres en valeur absolue, et de conclure, un peu rapidement, qu'il n'y a là rien de bien inquiétant pour l'économie française. Pour éviter de faire une telle erreur, grave de consé- quences, il suffit d'examiner la situation secteur par secteur, branche par branche, entreprise par entreprise.

Telle est la méthode que nous avons adoptée la semaine dernière, pour le secteur de l'ali- mentation et celui de la pharmacie. La même préoccupation nous conduit, aujourd'hui, à nous pencher sur le secteur de l'immobilier. Et nous ne sommes pas les premiers à le faire. C'est **L'Opinion** (hebdomadaire économique) qui parle du « Défi anglais », c'est **Valeurs Actuelles** qui constate que « Les Anglais sont dans nos murs », c'est **Le Monde** qui suggère de « Louer anglais ». C'est encore **Les Echos**, qui s'inquiète et pose la question importante : « les investissements britanniques visent-ils à contrôler entièrement le marché ? »

Et que disent-ils sous ces titres accrocheurs ? Que les promoteurs anglais auraient investi environ 2 milliards de francs dans la pierre en 1972. Que l'actif immobilier aux mains des Anglais s'élèverait à 10 milliards de francs, en augmentation de 40 % en deux ans. Que cette implan- tation est financée par les banques françaises elles-mêmes consentant aux financiers anglais des prêts à long terme qui seront remboursés grâce aux profits engendrés par les opérations immo- bilières. En un mot que les Anglais s'emparent d'une part appréciable du patrimoine immobilier français et le plus souvent sans bourse délier.

Dans la seule région parisienne les investisseurs britanniques ont acquis en 1972 environ 500.000 m² de bureaux, dont près de 50 % intra-muros. C'est-à-dire que plus du tiers des bureaux neufs de la capitale leur appartiennent. Quelle est leur stratégie ? Ce qui s'est passé récemment en Belgique nous l'apprend. Dans un premier temps, les Anglais pratiquent des loyers élevés, quitte à ne pas louer, puis ils continuent à acquérir des locaux. Lorsqu'ils en disposent d'une quantité suffisante, ils peuvent contrôler le marché. Voilà ce qui s'est passé à Bruxelles. Voilà ce qui menace Paris.

Fin 1972 devant la Commission Sénatoriale des Finances, M. Christian Bonnet, alors Secré- taire d'Etat à l'Equipement, exprimait son inquiétude et son souci de limiter l'influence des inves- tissements britanniques dans ce secteur. Il semble que ces bonnes intentions aient été empor- tées par la vague électorale, car le mouvement continue comme le prouvent les quelques exemples, indiqués ci-dessous, de récentes implantations étrangères — et surtout anglaises — réalisées ces deux derniers mois :

« **Holiday Inn à Strasbourg.** Un Holiday Inn de huit étages et 177 chambres ouvrira ses portes en 1974 à Strasbourg. Plusieurs Holi- day Inns sont actuellement ouverts ou en cours de construction à Lille, Toulouse, Avi- gnon, Tignes ».

(Le Nouveau Journal, 2-3-73.)

« **Mackensie Hill entreprend un quatrième programme industriel dans l'Essonne.** La so- ciété vient de signer une promesse de vente portant sur l'acquisition de 38.000 m² de ter- rain sur la zone industrielle de Palaiseau. Le groupe **Mackensie Hill** a déjà réalisé des investissements de l'ordre de 600 millions de F en France et 240 millions en Allemagne ».

(Le Nouveau Journal, 23-3-73.)

« **Résidences secondaires : un nouveau ve- nu.** Il s'agit de **Contracta International AG** (Liechtenstein), lié à **Rapid American Corp.** (New York) qui réalisera son premier pro-

gramme à Saint-Tropez. L'investissement sera concrétisé par un ensemble résidentiel com- prenant 360 appartements et villas, piscine, tennis, etc. ».

(Les Informations, 2-4-73.)

« **Immobilier : nouvelles initiatives britanni- ques.** **Amalgamed Investment & Property** et **London & Overseas Property and Investments** ont acheté conjointement un important im- meuble de bureaux à Paris. **Bell France S.A.R.L.**, filiale de **North British Properties** construira 100 maisons individuelles à Jouy- en-Josas. (Coût du programme : 3 millions de Livres) ».

(Les Informations, 2-4-73.)

« **Immobilier : les Anglais continuent.** **Martin's Property Corp.** a acheté un bloc d'im- meubles en construction à Montrouge ».

(Les Informations, 16-4-73.)

nos lecteurs réagissent

D'un de nos lecteurs, nous avons reçu ce court billet qu'il nous paraît indispensable de livrer à l'ensemble des lecteurs de la N.A.F. :

LA PARFUMERIE FRANÇAISE

Industrie spécifiquement nationale puisque le goût et le raffinement de ses créateurs ont permis de traiter et d'utiliser, depuis 150 ans, les plantes à parfums de notre pays, la parfumerie française est aujourd'hui fortement contrôlée par des firmes étrangères.

En ce qui concerne l'importante industrie des matières premières aromatiques, encore localisée à Grasse, les plus grandes firmes, sauf la parfumerie Charabot, ont été — totalement ou partiellement — rachetées par des sociétés suisses, américaines ou britanniques.

En ce qui concerne l'indépendance des parfumeries elles-mêmes, dont les marques et le prestige sont universels, la situation n'est pas beaucoup plus brillante. Cinq ou six demeurent réellement « françaises » par leurs directions et leurs capitaux. Il faut bien sûr ajouter « L'Oréal », qui est la plus grande affaire mondiale de cette industrie. Son implantation sur tous les continents paraît être un facteur d'indépendance, mais par là même elle pourrait également échapper au pouvoir de décision strictement français.

Il n'en demeure pas moins que la récente et triste fin de la parfumerie Plassard, créée en 1815, n'est pas exceptionnelle. Achetée il y a environ trois ans par une firme canadienne, ses dizaines d'ouvriers, employés et cadres sont aujourd'hui licenciés : la rentabilité de l'affaire ayant été jugée insuffisante ; sans doute d'un bureau situé à plus de 5.000 kilomètres !

Alors que la parfumerie française jouit toujours d'un prestige mérité, on constate trop souvent que le contrôle d'une marque par un groupe financier étranger a des répercussions néfastes sur la qualité et la présentation de ses parfums, ainsi que me l'ont souvent répété des fournisseurs d'huiles essentielles ou des cartonnières.

Si le Syndicat National de la Parfumerie française est conscient de cette situation et agit de son mieux, ses efforts trouvent peu d'écho auprès des ministères intéressés. Pourtant cette industrie fortement exportatrice (et donc très bénéfique à l'économie du pays) déclinera si le

cerveau et le « nez » de ses animateurs français sont petit à petit remplacés par des ordinateurs, et ses collaborateurs considérés comme des « marchandises ».

Signé : Un cadre « grassois ».

Cette lettre nous paraît très significative, car elle pose à la fois le problème de l'implication économique et politique du contrôle par des firmes étrangères d'un secteur entier de l'économie, et aussi le grave problème de l'avenir des personnes employées dans ce secteur. (N.D.L.R.)

Un autre lecteur, nous écrit pour nous faire part de quelques critiques. En substance, sa réaction est la suivante :

1) Nous vivons dans un contexte économique et politique déterminé, et il est inutile d'en contester un seul aspect sans le mettre en cause dans sa totalité.

2) Nous ne pouvons également mettre en cause tel ou tel agent économique pour le rôle qu'il joue dans ce système, sans immédiatement passer à côté de l'objectif final et polariser la critique sur des responsabilités finalement mineures.

3) Il paraît inutile de contester l'investissement étranger en France sans expliquer, au préalable, que le Traité de Rome (le « Mauvais Traité ») empêche radicalement tout gouvernement français de s'opposer à un investissement en provenance des pays de la C.E.E. De plus tout investissement qui aura lieu par l'intermédiaire d'une filiale établie dans l'un des pays de la C.E.E. ne pourra être refusé.

A ces critiques, il nous faut répondre avec précision, sinon très longuement car la place nous manque. Ces réactions, que nous attendions, méritent une attention extrême. Reprenons-les une à une :

1) L'analyse est exacte. Il ne sert à rien de critiquer tel ou tel aspect d'un problème sans aborder de front le problème lui-même. Notre but était, en fait, de montrer l'une des importantes contradictions internes du système capitaliste, et surtout de disséquer (« d'autopsier ») ce que nous prenons pour un accélérateur des problèmes soulevés par le système capitaliste.

Nous avons également parlé de « colonisation », le terme exact pourrait être « dénationalisation », comme nous l'indiquions à propos du secteur alimentaire ; au-delà de ces problèmes de terminologie l'analyse que nous avons faite reste valable.

2) Bien évidemment, il n'était nullement dans notre intention d'attaquer les banquiers en tant que tels. Il fallait pourtant montrer à nos lecteurs le rôle qu'ils jouent dans le système économique actuel. Ils remplissent leur fonction, dira-t-on, bien sûr, mais nous avons le droit de rejeter les finalités d'un système dont ils sont actuellement les piliers.

3) Voilà l'un des nœuds du problème. Tranchons-le. L'objectif de notre campagne est bien de désigner le (ou les responsables) de l'aliénation de notre souveraineté nationale, comme de l'aliénation de l'homme qui en est le corollaire logique dans le système actuel. A l'évidence, le Traité de Rome est l'un de ces responsables, et « nous en supporterons les conséquences, comme nos aînés ont payé le Traité de Versailles », écrit notre correspondant avec lequel nous sommes totalement d'accord sur ce point.

« La société VAPAL (filiale d'un groupe allemand) licencie la moitié de son personnel. 125 personnes seront licenciées dans le courant du mois. »

Précise et laconique, l'information livrée par le Midi-Libre (5-5-73) et envoyée à la N.A.F.-hebdo par l'un de ses lecteurs, vient à point nommé. Elle nous rappelle d'abord qu'au-delà de toutes les analyses, il y a une réalité quotidienne souvent tragique. En regard de cette réalité toutes les controverses qui surgissent sur l'approche théorique et pratique du phénomène des investissements étrangers en France paraissent bien dérisoires.

N'y a-t-il pas aussi des entreprises françaises qui licencient leur personnel pour de multiples raisons ? Bien entendu, mais lorsqu'à l'aliénation dans les conditions de travail s'ajoute la privation de l'initiative dans une cité dirigée en fonction d'impératifs économiques et politiques qui lui sont étrangers, n'est-il pas indispensable que réagissent ceux qui se sont donné pour seul but le bien de la cité ?

tee-shirt

"naf pour le roi"

franco 18 f

c.c.p. naf 642-31 paris

**INVITEZ BERTRAND RENOUVIN
CHEZ VOUS...**

... pour parler des « forces politiques après les élections ». Il s'adressera à vos amis sous la forme d'un enregistrement sur quatre minicassettes (1. Le Parti communiste est-il encore une force révolutionnaire ? 2. Ancienne et nouvelle gauche. 3. Droite et extrême-droite. 4. La N.A.F. dans l'histoire et pour le futur).

Procurez-vous le jeu de quatre cassettes (63 F franco) ou une cassette à votre choix (23 F franco) au Service librairie de la N.A.F., 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

(Envoi après paiement au C.C.P. N.A.F. 642-31 Paris.)

**abonnez
vos amis...**

naf an 03

**...pour conquérir
un public
nouveau**

Nous avons voulu cette année renouveler le style de la Fête de Jeanne d'Arc en l'insérant dans la vie de notre mouvement et en redonnant un véritable caractère de « fête » à une manifestation qui risquait de devenir un rite purement mécanique.

Eh bien, c'est réussi... du moins le pensons-nous en revoyant cette journée du 13 mai où un soleil complice a permis aux militants et aux sympathisants de se retrouver pour rendre hommage le matin à Jeanne d'Arc dans la ville d'Orléans et créer cette ambiance d'amitié et d'échange lors de la fête de l'après-midi.

Remercions tout particulièrement les animateurs de cette fête : « Phil », sa guitare et ses chansons de Glenmor ; l'auteur-compositeur Pierre Fontel, « gitan et provençal », venu de loin pour nous faire apprécier quelques poèmes de Baudelaire, dont il est passionné, et ses créations très applaudies ; la famille Gousseau, sur quelques « chansons gaillardes » de la Renaissance ; enfin le groupe « Pampres et Lys » au son de la flûte et du tambourin pour faire vivre devant nous les danses traditionnelles de la Provence.

Après les « forums » aux discussions animées, Abel Pomarède, vigneron du Midi, et M^r Georges-Paul Wagner, président du Comité Driecteur, clôturèrent la journée par des allocutions et l'envoi d'un télégramme à Mgr le Comte de Paris.

TEXTE DU TELEGRAMME ADRESSE A MGR LE COMTE DE PARIS

Le Conseil National de la Nouvelle Action française, réuni à Orléans les 12 et 13 mai 1973 prie Mgr le Comte de Paris d'agréer l'hommage de son attachement et l'expression de sa volonté de poursuivre le combat pour une restauration monarchique.

Universitaire, militant, apôtre fervent de la langue kurde, l'Emir Kamuran Bédir Khan vient de faire honneur à notre pays en publiant un recueil de poésies (1) qu'il a rédigées en français.

Ce qui est très vite perceptible quand on lit et quand on écoute *La lyre kurde*, c'est la fraîcheur de l'inspiration, la simplicité des thèmes, la spontanéité de l'expression qui suggèrent tout un Kurdistan bucolique et pastoral.

Après avoir dit :

« Je devenais
Un vrai pêcheur
Dans le sillage du verbe français... »

l'Emir Bédir Khan, avec la modestie des vrais savants, présente son œuvre comme « rêveries »,

*Petites fleurs de rien du tout
Et que l'on trouve un peu partout*

C'est pourtant avec une rare maîtrise qu'il évoque les éléments :

« ... Le vent doucement caresse le silence...
et ailleurs le même vent délicat qui
« anime les lèvres des feuilles... »

— ou qu'il invoque avec une émotion contenue le Kurdistan, patrie bien-aimée :

« ... Le bûcheron abat l'arbre
Pour construire
Le trône de l'avenir...
Pays généreux
Quand seras-tu heureux ?... »

Le miroitement d'un jeu verbal permet au poète de traduire de riches impressions visuelles :

« ... La nuit avec ses mains aveugles
Couvre le regard de lueurs ;
L'espace devient mesurable
Entre ces cloisons de couleurs... »

Il y a aussi, dans cet ensemble de poèmes, une veine grave qui procède parfois d'une actualité tragique. Par son étonnante sobriété l'Emir-poète atteint une pathétique insoutenable quand il donne la parole à un jeune mort :

« Le gosse m'a dit tristement :
Pourquoi, pourquoi
Avant l'aurore
M'a-t-on appris comment mourir ?
Moi aussi
Je voulais vivre. »

Devant l'immense spectacle de la souffrance humaine, l'Emir Bédir Khan confie au lecteur :

« Pour ne pas pleurer,
Je souris
Comme au pied de la Croix
Marie. »

« Le vent anime les lèvres des feuilles... »
L'auteur de *La lyre kurde* nous a menés au Royaume de Poésie.

PERCEVAL.

(1) *La lyre kurde*, aux Editions Saint-Germain-des-Prés, Paris.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE
Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F
Abonnement de soutien : 100 F
C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT

Imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau paris 10^e

mouvement royaliste

RÉUNIONS

TOURS

Le vendredi 18 mai à 21 h, débat entre Gérard Leclerc, directeur de la N.A.F., M. Georges Souchon, du C.E.L.U., M. Jean-Pierre Valluet, de *Présence et Culture*, et Pierre Larmande, de *La Gazette du Val-de-Loire*, sur le thème : « Faut-il se révolter ? », dans les salons de l'Hôtel Métropole, 16, place Jean-Jaurès.

FECAMP

Réunion publique le 24 mai à 18 h 30, par Gérard Leclerc : « La N.A.F., tradition et progrès », salle du Théâtre Municipal.

LE HAVRE

Le 24 mai à 21 h, conférence de Gérard Leclerc : « Maurras prophète du XXI^e siècle » (le lieu sera précisé ultérieurement).

CAMP NATIONAL 1973

Le camp national se tiendra dans la deuxième quinzaine de juillet. Il a pour but de donner une formation de base aux nouveaux adhérents et d'enrichir la formation des plus anciens. Il s'adresse surtout aux 15-25 ans, sans toutefois que cette « fourchette » constitue une limite impérative, en particulier pour les militants isolés et pour l'encadrement.

Les dates du camp sont les suivantes : du vendredi 20 juillet au soir au lundi 30 juillet au matin, il se tiendra dans l'ouest de la France. Retenez ces dates.

MIDI-PYRENEES

La Fédération Languedoc Midi-Pyrénées organise un camp de propagande dans la région sétoise du 2 juillet au 8 juillet inclus. Ce camp quelque peu innovateur aura pour

but de faire connaître notre mouvement dans la région par des actions appropriées. Les frais de séjour sont de 140 pour les inscriptions nous parvenant avant le 20 juin. Passé cette date, les frais sont de 180 F. Il est possible de ne participer qu'à une partie du camp. Nous espérons que les militants de toutes les régions seront nombreux à s'inscrire.

séjour sont de 140 F pour les inscriptions, s'adresser à Marc Van-
dessende, 9, rue Galayrac, 31000
Toulouse, ou Philippe Ricalens, 2,
rue Benjamin-Constant, 31400 Tou-
louse.

nouveaux points de vente

TOURS

— Tabac-Journaux, 1, place du Palais.

- Le Marigny, 47, rue Nationale.
- L'Astragale, 4, rue Victor-Hugo.
- Librairie 104, 104, rue Colbert.

A NOS ABONNÉS

Tous les abonnés dont la bande du journal porte la mention 6/72 ou 6/73 voient leur abonnement arriver à expiration. Des frais importants de secrétariat et de poste nous seront évités si ces personnes règlent spontanément leur réabonnement sans attendre d'avis de notre part. Nous souhaitons d'autre part que tous ceux qui le peuvent, souscrivent un abonnement de soutien de 100 F, participant par là à l'effort général de propagande qui est demandé au mouvement.

instantanés d'une société...

Événements bien significatifs cette semaine. Je me propose d'en dire quelques mots dans cette page, avec le sentiment que je vais déplaire à beaucoup. Mais tant pis. Les exigences du combat civique excluent toute coquetterie à l'égard ou à l'encontre de qui que ce soit. Nous avons notre spécificité à la « N.A.F. », nous nous battons pour une France communautaire et monarchique. Si nous voulons que l'on nous croit, que l'on envisage ce que cela serait une France royale, il n'y a aucun intérêt à brouiller les pistes. Il nous arrive tout à la fois de surprendre et de scandaliser la droite et la gauche.

La droite, parce que nous n'acceptons pas la logique d'un système qu'elle accepte par intérêt, habitude au goût de l'ordre et qui est littéralement dévoreur de civilisation, destructeur de tout ordre. Parlons net : tant que le capitalisme sauvage exercera sa loi d'airain avec le seul moteur du profit individuel, il n'y aura pas de civilisation, d'ordre communautaire, d'économie qualitative possibles. C'est à prendre ou à laisser : ou on se réclame de la théorie de la France dont Thibaudet avait raison de dire qu'elle est au centre de l'œuvre de Maurras, et on en tire toutes les conséquences, monarchique comprise. Ou l'on accepte purement et simplement l'idéologie libérale sous toutes ses variantes, néo-capitaliste ou technocratique et on en tire également les conséquences : la cité éclatée, les communautés détruites, la France dépecée, au profit d'un grand marché européen, atlantiste, ou capitaliste international.

Nous déplaçons également à la gauche, car nous la démasquons jour après jour. Ceux qui nous ont traité de gauchistes, parce que simplement la justice et la défense des travailleurs n'étaient pas pour nous que l'occasion d'évoquer pieusement la mémoire des royalistes sociaux du siècle dernier, ne se sont jamais aperçus que nous étions les seuls à avoir dénoncé les dangers réels d'une gauche dont les deux tares indélébiles demeurent l'idéalisme irresponsable et l'amour secret pour le totalitarisme.

DRUON, LA GAFFE

Premier événement marquant de ces derniers jours : les réactions aux déclarations du ministre de la Culture. J'avoue que la plupart me rendent perplexe, et qu'aucune ne m'a pleinement satisfait.

Que reprochent au ministre les participants du défilé mortuaire : vouloir abolir la liberté d'expression ? Je leur pose la question : sont-ils prêts à aller au bout de la revendication ? Cette liberté dont ils font droit absolu, en développeront-ils les conséquences ultimes, jusqu'à donner libre parole, et moyen pour s'exprimer à toute idée, fût-elle plus homicide, la plus totalitaire ? Accepteront-ils que le nazisme ait ses moyens d'expression, fasse l'apologie de la solution finale et des camps de la mort lente ? Simple logique d'une idée. Ou alors, il ne suffit pas de réclamer la liberté d'expression, il faut dire que la liberté ne trouve pas en elle-même sa propre fin, qu'elle ne prend de sens que reliée à une valeur humaine, sociale, religieuse.

Ceci dit, il est bien évident que les propos de Druon sont à bien des égards inquiétants. Dans un régime, dont la légitimité vague se réduit à l'expression la plus suspecte de l'opinion risque de se muer en ministère de la Propagande. Et ceux qui croient que cela changerait avec un régime plus à gauche me font rire. Je pourrais citer telle grande ville de France où la gauche exerce un pouvoir total, et où il est hors

de question qu'un enseignant qui ne répond pas aux normes imposées par l'idéologie dominante ait quelque chance de prétendre à une promotion des plus justifiées. Ce n'est pas le renfort de l'Huma au grand concert d'indignation qui pourra grand chose contre mon scepticisme. Pas plus que le renfort de groupuscules dont le but avoué est la militarisation absolue de la population du pays...

Non, ce n'est pas, pour jargonner, dans l'espace idéologique de la gauche que l'on peut poser la grande question, vitale pour toute civilisation, de la liberté de l'art et de l'artiste. Il est vrai que liberté et spontanéité sont les deux mots qui qualifient le mieux l'acte artistique. Maritain expliquait qu'il était « la faculté de produire, non pas sans doute ex nihilo, mais d'une manière préexistante, une créature nouvelle, un être original, capable d'émuouvoir à son tour une âme humaine ». C'est l'acte qui mime le mieux l'acte créateur, le jeu grandiose de l'esprit et de la technique parfaitement maîtrisée par cet esprit.

Il s'agit donc de savoir quel cadre de vie, quelles institutions, quelle cité seront les mieux à même de susciter la beauté. Certainement pas les régimes totalitaires : l'art grec est né au pays des plus libres citoyens. Certainement pas non plus une civilisation où le marchand et ses valeurs ont revalorisé tous les pouvoirs. Vous voulez une cité où l'art soit reconnu avec ses légitimes libertés et sa dignité ? Il faut en vouloir les conséquences, et établir un régime d'ordres (au pluriel) où l'ordre des clercs jouisse de ses privilèges, contre lesquels les intérêts, la propagande, les idéologies totalitaires viendraient se heurter comme contre des citadelles.

Dernier mot aux amants de la répression : il serait ridicule d'affirmer que demain on rasera gratis, et qu'il n'y aura plus de forces répressives. Tant que l'homme restera ce qu'il est, il faudra au corps social des moyens répressifs. Mais il serait à l'inverse ridicule de prétendre que la répression est le moyen privilégié de l'ordre. Maurras disait que l'on ne tirait pas au canon contre les idées. Si l'on est incapable de répondre aux idées par les forces de l'esprit, de l'intelligence, on est balayé de l'histoire. Ceci est vrai aussi des institutions. Une institution réduite à la seule défensive n'est déjà plus vivante. Elle a d'ores et déjà échoué. Son succès c'est sa vitalité, sa force créatrice.

GRENOBLE !

Autre événement significatif de cette semaine : Grenoble. Philippe-Henri Durocher et Jean-Pierre Boulogne rouvrent dans ce numéro un dossier dont nous poursuivons la publication dans les semaines à venir ; l'enjeu en vaut la peine : on veut déculpabiliser l'avortement, on veut en faire une œuvre glorieuse ! Je le dis à tous ceux qui sont engagés dans cette voie : vous êtes inconscients. Quelle aberration a pu conduire certains à seulement imaginer l'idée d'un avortement public ? Je ne comprends pas qu'elle n'ait pas suscité un sentiment unanime de révolte.

Nous voilà partis dans la plus extrême barbarie. Demain, mais non c'est déjà fait, on pratiquera toutes les expériences possibles sur le fœtus. Hitler, connais pas ? Cette bonne blague. On est en train d'y retourner tout droit à l'hitlérisme et au nom de la libération de la femme. Il y a une logique de la barbarie : aujourd'hui l'avortement, demain l'eugénisme, après-demain la sélection biologique. Quel

homme qui a gardé intacts son intelligence et son cœur pourrait rester silencieux ?

ORLEANS

La « N.A.F. » publiera la semaine prochaine un compte rendu complet de notre Conseil national et de notre hommage à Jeanne d'Arc dont l'expression nouvelle a été un véritable succès. Cet événement-là n'aura évidemment pas eu le succès de presse des événements dont nous venons de parler. Mais sa signification pourrait être singulièrement aussi forte.

J'en évoquerai pour aujourd'hui ce seul souvenir du discours d'Abel Pomarède à la fin de notre rassemblement de l'après-midi. Cet homme de tradition la plus authentique, la plus enracinée, se montrait en même temps le seul qui soit capable de définir le vrai progrès, la philosophie politique la plus juste, le seul projet politique avec ses dimensions essentielles. Avec lui, la cérémonie du matin, la fête de l'après-midi, se révélaient dans tout leur sens. Orléans était, une nouvelle fois, le symbole de l'espérance.

Gérard LECLERC.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA NAF HEBDO

*Je souscris un
abonnement de
six mois 25 frs
un an normal 45 frs
un an soutien 100 frs*

Nom

Prénom

Adresse

Profession

NAF
17, rue des Petits-
Champs, 75001 PARIS
CCP naf 642-31